

Saint-Marc sur Seine

Bulletin Municipal

Mars 2016



Bien vivre à Saint-Marc

PENSEZ À MOI
RALENTISSEZ



✕ Le mot du maire ✕

Le mois de mars est souvent attendu pour ses journées qui s'allongent et se réchauffent, ce qui nous donne envie de ressortir et de jardiner. Tout comme vous, l'équipe du Conseil se prépare pour les plantations qui seront nombreuses cette année encore. Il y aura les mises en terre d'arbustes et de vivaces sur les entrées de village ainsi qu'au croisement de Magny Lambert, et, il y aura bien sûr, la suite de l'aménagement du verger conservatoire. Le village va donc se fleurir encore un peu plus pour le plus grand plaisir des uns et des autres. Comme vous êtes nombreux à vous investir pour l'embellissement du village, nous envisageons de valoriser vos efforts en participant, l'an prochain, au concours des villages fleuris. Mais pour cela, nous allons devoir nous y préparer.

Nous pourrions nous appuyer sur l'expérience de nos anciens et les inviter à nous parler de leur expérience de 1961 et de 1962. En effet, le village avait été récompensé par un 1^{er} et un 2nd prix.

Pour accompagner ce projet, le Comité des Fêtes a décidé d'organiser courant mai un « Troc plantes » et ainsi permettre à chacun d'enrichir sa collection de plantations à moindre frais. L'idée est donc simple, puisqu'il s'agira de troquer des plants que l'on a en trop, contre des plants que l'on aimerait avoir.

Pour accompagner cette démarche, nous allons aussi proposer l'acquisition collective de composteur. Chacun pourra ainsi faire son propre composte en réduisant ses déchets. Vous trouverez dans ce bulletin quelques informations à ce sujet.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un beau printemps.

Vincent Chauvot

✕ Sommaire ✕

Le mot du maire
Informations pratiques
Compte-rendus des conseils
Ça se passe à Saint-Marc
A vos agendas
Informations diverses

✕ Informations pratiques ✕

Pompiers : **18**
Gendarmerie d'Aignay le Duc :
03 80 93 81 17
SAMU Hôpital : **03 80 81 73 00**
Dr Corbeau : **03 80 40 44 85**
Dr Deschamps : **03 80 96 53 94**
Dr Renon : **03 80 93 82 87**

✕ Mairie ✕

Tel : **03 80 93 26 78**
Mail : mairie-st-marc-sur-seine@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.mairie-saint-marc-sur-seine.fr/>

Rencontre avec M. le Maire : sur RdV au **06 20 56 84 66**.

Permanences du secrétariat : **lundi et jeudi de 14h30 à 15h30**

✕ Location du foyer ✕

Renseignements aux jours et heures de permanence du secrétariat ou auprès de Marie-Christine Chapuis au **03 80 93 22 98**

✕ Décharge municipale ✕

Demandez les clés à M. Bernard Malnoury, à l'Entreprise Chapuis ou au Secrétariat de mairie.

Seuls les végétaux et les gravats peuvent y être déposés. Tous les autres types de déchets (plastiques, métaux, etc) y sont interdits.

✕ Horaires des déchetteries cantonales ✕

BAIGNEUX LES JUIFS	VILLAINES EN DUESMOIS
Horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre)	Horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre)
Lundi 14h00 - 16h00	Lundi 10h00 - 12h00
Mercredi 10h00 - 12h00	Mercredi 14h00 - 17h00
Samedi 10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00	Samedi 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars)	Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars)
Mercredi 10h00 - 12h00	Mercredi 14h00 - 16h00
Samedi 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00	Samedi 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

✕ Bibliothèque municipale ✕

Nous vous rappelons que la bibliothèque municipale est à votre disposition dans les locaux de la mairie. Ses horaires d'ouverture sont ceux de l'agence postale, c'est-à-dire du **mardi** au **samedi** de **9h30** à **12h30**. Les droits d'inscription sont gratuits.

D'autre part, le bibliobus départemental de prêt dépose 3 fois dans l'année un lot de livres divers. Les personnes intéressées par un ouvrage ou un thème particulier sont invitées à en faire la demande auprès de Rachel qui le réservera pour le prochain passage du bibliobus prévu le **1^{er} mars**.

✕ Agence postale ✕

Nous vous rappelons que l'agence postale de Saint-Marc sur Seine est ouverte du **mardi** au **samedi**, de **9h30** à **12h30**. (tel. **03 80 81 05 71**). Dans cette agence postale, vous pouvez acheter des timbres, des emballages pour vos colis et des enveloppes prêt-à-poster. Vous pouvez aussi déposer vos lettres et vos colis ou bien retirer vos lettres recommandées et vos colis. Enfin, vous pouvez effectuer des opérations financières de dépannage telles que des retraits d'espèces jusqu'à 300 € avec un carnet de chèques et une pièce d'identité ou encore des versements avec le n° de compte et une pièce d'identité.

Vous êtes quelques-uns en janvier à n'avoir pu retirer de l'argent à l'agence postale. Ceci n'est pas acceptable et j'ai engagé des démarches auprès de la Poste pour que cela ne se reproduise plus. Rachel a été associée à cette démarche et a la possibilité dorénavant d'anticiper les ruptures de liquidités. Si vous constatez d'autres difficultés, n'hésitez pas à m'en parler.

✕ Dépôt de pain ✕

L'agence postale met également à la disposition des habitants de Saint-Marc un dépôt de pain. Pour en bénéficier, il est nécessaire de commander la veille avant 12h00 pour le lendemain. Les habitants qui commandent du pain s'engagent à venir le chercher avant 12h30 ou à prévenir en cas d'empêchement au **03 80 81 05 71**.

Petite baguette	0,90 €	Céréales	1,35 €
Grosse baguette	1,15 €	Complet	1,35 €
Gros pain d'1 kg	2,55 €	Bûcheron	1,35 €
Banette 1900	1,05 €		

✕ Horaires des bus de la ligne Transco n° 50 ✕

Un nouvel arrêt (8h45 en direction de Dijon) a été demandé et accepté.

Châtillon Gare	6 h 30	8 h 15	12 h 10	17 h 05	Dijon Gare	6 h 20	12 h 20	14 h 00	17 h 45
Chenecières	6 h 59		12 h 45	17 h 39	Saint-Marc Centre	7 h 28	13 h 33	15 h 12	18 h 58
Saint-Marc Centre	7 h 01	8 h 45	12 h 47	17 h 41	Chenecières	7 h 30	13 h 35	15 h 13	18 h 59
Dijon Gare	8 h 15	9 h 50	14 h 00	18 h 50	Châtillon Gare	7 h 55	14 h 10	15 h 42	19 h 26
	(1)	(2)	(2)	(2)		(1)	(2)	(1)	(2)

(1) : tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

(2) : tous les jours y compris dimanches et jours fériés.

✕ Compte rendu de séance du Conseil Municipal ✕

Conseil du 27 janvier 2016

Travaux voirie 2016 SIVOM

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter le devis estimatif des travaux de réfection de la VC 4 de Semond sur une longueur de 1040m pour 10 000€HT
- de s'inscrire dans le programme des travaux de voirie 2016 par le SIVOM de Baigneux les Juifs
- de solliciter le concours financier du Département de Côte d'Or dans le cadre du PSV à hauteur de 50%
- de préciser que les dépenses seront inscrites à la section d'investissement sur le budget 2016 de la commune
- de mandater le Maire pour faire les démarches nécessaires.

Cimetière - DETR 2016 - Reprise de concessions - Suppression des concessions de 99 ans

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de faire une demande de subvention dans le cadre de la DETR 2016 pour la première phase de travaux de mise en sécurité au cimetière
- de mandater le maire pour prendre un arrêté concernant la reprise des concessions laissées à l'abandon
- de supprimer les concessions de 99 ans afin de respecter la réglementation

SICECO modification des statuts

Le Maire informe le conseil municipal que lors de sa séance du 16 décembre 2015, le comité du SICECO a adopté une modification de ses statuts.

Cette révision vise deux objectifs :

- Etendre le champ des activités du syndicat, en le dotant de nouvelles compétences et de services complémentaires, et
- Permettre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre d'adhérer au syndicat.

Après avoir présenté la délibération du comité syndical du SICECO, le Maire précise que c'est au tour des communes adhérentes au SICECO de se prononcer sur ces modifications selon la règle de la majorité qualifiée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles 5211-17 et 5711-1 ; Vu la délibération annexée du comité du 16 décembre 2015 ;

Vu les statuts du SICECO

Approuve les modifications statutaires telles qu'elles ont été adoptées par l'assemblée générale du comité syndical du SICECO en date du 16/12/2015

Autorise le maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération

✕ Ça se passe à Saint-Marc ✕

✕ Galette des Rois et vœux du Maire ✕

Le dimanche 17 janvier dans l'après-midi, plus de 70 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour recevoir les vœux du maire. En présence de Mme Valérie Bouchard, conseillère départementale, notre maire M. Vincent Chauvot a d'abord présenté les actions entreprises et menées à bien par la municipalité courant 2015. Il a ensuite évoqué les objectifs de cette nouvelle année et mentionné les personnes qui n'hésitent pas à investir leur temps et leur énergie dans des travaux de toutes sortes dans l'intérêt du village.

Après quoi vint le temps du goûter et des divertissements. La traditionnelle galette des rois était accompagnée de nonnettes, de chocolats, de fruits et arrosée de diverses boissons fraîches ou chaudes. Pendant ce temps, la scène s'animait et entretenait une ambiance détendue et chaleureuse. Les danseurs et danseuses du Zumba-Club, toujours aussi talentueux, nous offrirent le spectacle de nouvelles chorégraphies très réussies. Nadine Girard et son guitariste nous firent entendre quelques belles chansons et enfin, clou du spectacle, nous eûmes le plaisir de découvrir une troupe de danse nouvellement créée à Saint-Marc, "Les Conchitas", dont le show provoqua d'énormes fous-rires dans l'assistance. (On apprenait peu après que ces trois magnifiques danseuses n'étaient autres que Guy Chapuis, Denis Girard et Alain Métayer, managées avec brio par Sylvie Padeloup! Bientôt le Zénith ?...).



La nuit approchant, tout le monde sortit pour assister au brûlage des sapins de Noël. Bref, un excellent après-midi !...

✕ Inauguration de la traversée du village et du site courrier ✕

" Autour du maire Vincent Chauvot, les habitants de Saint-Marc-sur-Seine se sont réunis près de l'ancien lavoir pour inaugurer la traversée du village qui vient d'être refaite. On notait la présence de plusieurs élus : François Sauvadet, député et président du conseil départemental, les conseillers départementaux Hubert Brigand et Valérie Bouchard, le président de la communauté de communes Jérémie Brigand, et de nombreux maires des communes voisines.

La chaussée avait été mise à mal par une série de travaux, ce qui entraînait des vibrations et bruits importants pour les riverains. La précédente municipalité avait déjà travaillé sur ce sujet. De nouvelles études furent lancées avec un objectif de sécurisation, la chaussée étant à la charge du Conseil Départemental.

La largeur de la chaussée a été réduite et des aménagements de trottoirs diminuent l'effet de ligne droite, permettant aussi le stationnement sans entrer en conflit avec les piétons. Un effort a été fait sur les entrées du village et le carrefour de la route de Magny-Lambert. Vincent Chauvot a annoncé que le prochain objectif serait le fleurissement de ces aménagements.



Dans le cadre de l'objectif de sécurisation de la traversée, des enfants du village ont dévoilé un panneau incitant les automobilistes à ralentir. "

Extrait de "Le Châtillonnais et l'Auxois"

www.lechatillonnaisetlaxois.fr/actualite-4057-la-traversee-saint-marc-sur-seine-securisee.html

" Vincent Chauvot, maire de Saint-Marc-sur-Seine, les adjoints, les élus, les habitants ont accueilli leurs nombreux invités pour la double inauguration de la traversée du village et du site courrier. Etaient présents François Sauvadet, président du Conseil Départemental, Jérémie Brigand, président de la Communauté de communes du Pays Châtillonnais, Hubert Brigand maire de Châtillon-sur-Seine et de nombreux élus venant des communes environnantes.



Remerciant les élus et habitants venus nombreux, Vincent Chauvot a présenté les deux réalisations inaugurées, mélangeant dans son discours optimisme et inquiétude, car si elles traduisent la volonté des petites communes rurales de continuer à se développer et d'offrir à leurs habitants des services de qualité, elles n'en traduisent pas moins leurs difficultés... " **Cette inauguration est un aveu de la difficulté que vit notre territoire, c'est-à-dire la désertification... car le centre de tri est installé dans les locaux de l'ancienne école... en installant le centre de tri à Saint-Marc-sur-Seine, nous pourrions nous laisser aller en disant que nous déshabillons Aignay et Baigneux au bénéfice de Saint-Marc... en réalité, tout notre secteur perd les services publics, les services à la population et mon inquiétude est de voir partir cette plateforme dans les dix ans sur Sainte-Colombe par exemple**". Enfin, Vincent Chauvot a rappelé que ce projet était un réel défi pour une équipe municipale totalement renouvelée ...

... Aujourd'hui, le centre de tri offre avec l'agence postale un service au public pratique et de proximité alors qu'aujourd'hui beaucoup de nos concitoyens ont le sentiment d'un désengagement progressif des services publics dans les zones rurales. Le centre de tri assure 7 tournées dans les 30 communes environnantes des secteurs d'Aignay et Baigneux. L'agence quant à elle accueille chaque jour de 15 à 20 personnes, elle fait dépôt de pain et bibliothèque et crée ainsi du lien social ...

... L'implantation du site courrier à Saint-Marc s'inscrit pleinement dans une démarche d'amélioration des conditions de travail du personnel. Ce qui n'aura pas échappé à nombre d'entre vous, ce nouveau site courrier est installé dans l'ancienne école (dont certains d'entre vous ont certainement connu en activité) et

qui a été renouvelée pour l'occasion par la commune et une subvention du Conseil Départemental. Il s'agit de l'aboutissement d'un travail qui est passé par une concertation importante entre la commune de Saint Marc et La Poste.

Depuis le 20 octobre 2015, ce bâtiment permet de regrouper les 7 facteurs d'Aignay-le-Duc et de Baigneux-les-Juifs dans un lieu largement plus adapté aux exigences de travail d'un site de distribution : comme vous avez pu le constater au cours de la visite, la salle de tri est de plain-pied contrairement à la situation précédente.

Le déplacement des 7 facteurs sur Saint-Marc a donc largement simplifié l'organisation de la distribution, amélioré les conditions de travail des agents et a permis, par la même occasion, d'optimiser les transports avec une liaison de transport en moins permettant des réaliser des économies et d'être en accord avec nos ambitions d'acteur responsable ...

Extraits de "L'écho des Communes, Vivre en Côte d'Or"

http://www.echodescommunes.fr/actualite_1307_Quelle-journee-pour-la-commune-de-Saint-Marc-sur-Seine-.html

✕ Solidarité et Ouverture sur les autres ✕

Le mercredi 3 février, une rencontre a été organisée à l'initiative de Marie-Christine Chapuis et à son domicile, entre les enfants du catéchisme et Hervé Lenoble, fondateur de l'association Bourgogne-Népal-Tibet. Cet échange à vocation pédagogique s'inscrivait dans le thème "Solidarité et Ouverture sur les autres". 7 enfants y participaient : Eglantine, Amandine, Emeline, Amélie, Anne, Eliott et Quentin.

Rappelons qu'Hervé Lenoble et sa compagne, Anne Le Cunff, se sont investis depuis des années dans l'aide matérielle et éducative en faveur de petits népalais. Hervé Lenoble a présenté au jeune public son association, ses buts et ses réalisations. Ses propos étaient illustrés par la projection du documentaire **Here comes the Sun** réalisé au Children's Home de Katmandou.

Les enfants étaient réceptifs, intéressés et ont posé diverses questions auxquelles Hervé Lenoble s'est efforcé de répondre. Ils ont décidé de réfléchir ensemble à ce qu'ils pourraient faire pour aider, par exemple en collectant des dons ou par des échanges de courriers avec les petits népalais. Il nous revient de les soutenir et de les encourager.

✕ Restauration de la pompe incendie ✕

Comme chacun le sait, l'initiative de Denis Girard et d'Alain Métayer a permis de faire sortir de l'oubli la pompe incendie du village qui date de 1892. Cette démarche est d'autant plus louable qu'elle concourt à la préservation et la mise en valeur du patrimoine communal.



Les travaux vont bon train et aujourd'hui les trois premières étapes sont achevées (séparation de la pompe et du chariot, démontage de la pompe et restauration des pièces). Désormais, il reste à restaurer le chariot, rassembler et parfois remettre en état des accessoires et procéder au remontage final. Sylvie Padeloup apporte son concours pour les travaux de peinture et de finition.

A noter que la souscription initiée par la municipalité a porté ses fruits et qu'elle a notamment permis d'acquérir des roues pour le chariot et des joints de piston pour la pompe.



✕ À vos agendas ✕

✕ Conférences SIVU ✕

Le SIVU Châtillonnais Montagne organise une série de conférences gratuites animées par le docteur Claude Plassard et Didier Perrin, ingénieur nutritionniste. Elles auront pour thèmes la diététique cardio-vasculaire et la ménopause, la diététique cardio-vasculaire et l'alimentation des seniors, la sexualité après 60 ans et la dépression. Toutes débiteront à 19 heures.

Le calendrier en est le suivant:

Diététique cardio-vasculaire et ménopause - Didier Perrin

Mardi 8 mars à Nod sur Seine - Jeudi 24 mars à Minot - Jeudi 7 avril à Baigneus les Juifs

Diététique cardio-vasculaire et alimentation des seniors - Didier Perrin

Jeudi 10 mars à Aignay le Duc - Mardi 22 mars à Coulmiers le Sec - Mardi 5 avril à Villiers le Duc

Sexualité après 60 ans - Claude Plassard

Jeudi 28 avril à Magny Lambert

Dépression et suicide - Claude Plassard

Mardi 26 avril à Chamesson

Plus de détails seront affichés en mairie.

✕ Aménagement des parterres de fleurs ✕

Nous avons demandé aux habitants du village s'ils pouvaient nous offrir des arbustes ou autres plantes pour fleurir divers lieux de la commune (notamment l'île de la tentation et les abords du monument aux morts). Merci à ceux qui ont déjà répondu.

La mise en place de vos végétaux se fera le dimanche 20 mars. Nous nous retrouverons à 14h devant la maison de Sylvie Padeloup. Nous donnons rendez-vous dès à présent à toutes les bonnes volontés. Merci à tous.

✕ Le Verger des enfants ✕

Tous les enfants sont invités le vendredi 22 avril 2016 après midi, pour confectionner des cabanes à insectes qui seront installées dans le verger conservatoire en compagnie de Stéphanie Ledoux, responsable de l'association Place d'Arts. Merci de réserver votre après midi.

Cette date a été choisie pour permettre aux enfants qui viennent en vacances à Saint Marc de pouvoir participer. Merci de nous indiquer votre venue pour pouvoir anticiper le goûter qui sera proposé en fin d'après-midi

On compte sur vous.

✕ Championnat de France UNSS - Raid Lycées du 10 au 12 mai 2016 ✕

Nous vous rappelons que le lycée Désiré Nisard de Châtillon sur Seine et le service régional UNSS accueilleront le championnat de France de Raid Lycées, du mardi 10 au jeudi 12 mai 2016. Cette compétition accueillera environ 60 équipes de 4 compétiteurs. Les activités pratiquées seront les suivantes : VTT, course à pied, course d'orientation, run & bike, roller & bike, tir à l'arc et à la sarbacane.

Les concurrents traverseront la commune de Saint Marc **le jeudi 12 mai de 8h à 10h30**. Nous donnons rendez-vous à tous les habitants, aux environs de 9h15, vers le verger conservatoire afin d'encourager les compétiteurs, qui partiront en canoë sur la Seine.

La circulation risque d'être légèrement perturbée par cette compétition, en particulier sur la route d'Origny qui sera coupée de 8h à 10h30. Nous vous remercions pour votre compréhension.

✕ Troc plantes et journée des peintres ✕

La commune souhaite organiser un "Troc plantes" courant mai (la date vous sera précisée ultérieurement). Durant cette manifestation, toutes les personnes de la commune et des environs pourront échanger leurs boutures, graines, ou autres végétaux.

Nous souhaitons que cette manifestation soit aussi l'occasion de retrouver nos peintres locaux.

Ceci pourra se faire de différentes manières:

- ✓ les peintres exposeront leurs travaux dans la commune,
- ✓ ils peindront sous vos yeux dans les rues,
- ✓ certains d'entre eux peindront les gros bacs en béton disposés sur les trottoirs et une surprise est prévue avec les enfants.

✕ Stage de restauration à l'ermitage du Val de Seine ✕

Un weekend de formation à la restauration de mur en pierres sèches aura lieu à l'ermitage du Val de Seine les 9 et 10 juillet. Ce stage est organisé par l'association "Villages anciens – Villages d'avenir" et sera animé par Bernard Maingard, artisan, diplômé en architecture. Si cela vous tente, vous ferez en même temps œuvre utile puisque cela permettra de relever une partie de mur que nous n'avons pas les moyens de financer.

Vous pouvez obtenir auprès de Rachel le document présentant le stage ainsi que le formulaire d'inscription.

✕ Informations diverses ✕

✕ Ramassage des déchets ménagers et compostage ✕

Les élus du Pays Châtillonnais ont adopté la nouvelle tarification incitative pour le ramassage des déchets ménagers. Mais, **L'incitatif, c'est quoi ?**

La tarification incitative a pour objectif d'inciter les habitants à **mieux trier leurs déchets ménagers et à réduire leur quantité**. Elle comprend une part fixe, basée sur le coût irréductible du service, et une part variable, qui sera fonction du volume déposé. Avec ce dispositif, chaque bac est donc identifiable à l'aide d'une puce. Dans notre commune, des agents passeront dans les mois à venir installer une puce sur chacune de nos poubelles.

Il devient alors utile et intéressant de séparer les déchets végétaux et animaux afin d'en faire son propre compost. Fabriquer son compost devient un **geste écologique** qui améliore la qualité des sols et donc la vie des plantes et réduit le volume des ordures ménagères. Mais c'est aussi une **source d'économies** car le compost remplace aisément les engrais, parfois onéreux, que l'on trouve dans le commerce.

La communauté de communes du pays Châtillonnais permet aux administrés d'acquérir des composteurs d'une capacité soit de 445 litres soit de 620 litres pour un prix de 15 euros. Nous souhaitons inscrire une démarche collective sur le village pour l'achat de composteurs auprès des services de la CCPC. Nous proposons d'aller chercher tous les composteurs commandés et nous en profiterons pour donner quelques règles pour réaliser un compost de bonne qualité. Les personnes intéressées par l'acquisition d'un composteur doivent s'inscrire en mairie ou auprès de Rachel et remplir le document pour la commande.

Pour en savoir plus sur le compostage: www.chatillonnais.fr dans l'onglet vie pratique, environnement.

✕ Vers la création d'un Festi'Val de Seine ✕

Les acteurs du monde associatif et les élus du Val de Seine se sont retrouvés pour fonder une nouvelle association qui aura pour nom : **Festi'Val de Seine**.

L'idée est de mettre en scène le Val de Seine et d'en faire découvrir ou redécouvrir les joyaux. Pour la première édition, il est prévu que ce festival se déroule sur les communes de Billy les Chanceaux, l'ermitage du val de Seine à Baigneux, Busseaut, Brémur et Vaurois, Saint-Marc sur Seine et Aisey sur Seine. Il se fera durant la période estivale. De plus amples renseignements vous seront communiqués en temps voulu.

✕ Saint-Marc sous nos yeux ✕

La municipalité désire organiser une exposition de photos qui sera accrochée cet été dans le lavoir. Le thème en sera notre village, hier comme aujourd'hui, et les photographes en seront ses habitants, aussi bien ceux qui y résident à l'année que ceux qui viennent y passer leurs vacances.

Tous les sujets sont admis, paysages, personnages, événements, édifices, lieux méconnus ou insolites, etc... s'ils contribuent à mettre le village en valeur. Nous demandons donc à chacun de nous proposer les photos qu'il considère comme les meilleures parmi ses collections personnelles, qu'elles soient argentiques ou numériques.

Si cela vous intéresse, merci de contacter Eric Amar à cette adresse de messagerie: ea21450@gmail.com

✕ Le terrain de tennis pour se rencontrer ✕

Habitant à Busseaut une partie de l'année et appréciant le tennis, j'ai eu à plusieurs reprises la chance de pouvoir fréquenter le terrain de Saint Marc-sur-Seine, et d'y «taper quelques balles» en compagnie de mon épouse ou de mes enfants. Je garde de ces moments passés un souvenir sympathique. Dernièrement, je suis passé pour jouer, et j'ai vu un panneau sur le grillage témoignant de la mobilisation d'âmes bienveillantes pour restaurer cet espace. Merci beaucoup aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour redonner un semblant d'éclat à ce terrain.

Je profite donc de la proposition qui m'a été faite par Vincent Chauvot de disposer de quelques lignes dans votre journal municipal pour communiquer mes coordonnées, proposer mes services et me joindre à l'équipe.

Au delà de la sauvegarde de l'existant, je propose que tous ceux qui, comme nous, souhaitent jouer, puissent se mettre en relation . Ainsi nous pourrions les uns avec les autres fréquenter ce lieu, voire (rêvons un peu !) créer un club ou une association autour du court. Je suis prêt à y consacrer un peu de mon temps et de mon énergie. Pour cette raison, si comme moi, vous souhaitez envisager un avenir pour le court de tennis de Saint-Marc-sur-Seine, je vous propose de me contacter.

Mis en relation les uns avec les autres, nous pourrions alors passer de bons moments, et qui sait montrer qu'il n'est pas superflu d'envisager une rénovation totale de ce terrain de tennis et ainsi de contrarier la mort programmée du tennis dans ce petit coin du Châtillonnais.

Bien cordialement à tous et dans l'attente de vos appels.

Jean-Blaise DAVAINÉ - jean-blaise.davaine@wanadoo.fr

